



Recherche en un coup d'œil

La relation entre la connaissance du VIH et du VHC, l'éducation en matière de santé et les comportements à risque et ceux visant à réduire les méfaits chez les détenus sous responsabilité fédérale au Canada

MOTS CLÉS : connaissance, comportements à risque, réduction des méfaits, éducation en matière de santé, VIH, VHC, sondage auprès des détenus

Pourquoi nous avons réalisé cette étude

Le Service correctionnel du Canada (SCC) a mené un sondage dans le but d'obtenir de l'information sur les comportements à risque pour la santé des détenus, sur leur participation aux programmes de santé ainsi que sur la connaissance qu'ils ont du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et du virus de l'hépatite C (VHC). Cette information l'aidera à mieux répondre aux besoins des détenus en matière de santé.

Ce que nous avons fait

En collaboration avec les détenus et l'Agence de la santé publique du Canada, le SCC a élaboré, à l'intention des détenus, un questionnaire autoadministré qui contenait des questions sur leurs comportements à risque, comme la consommation de drogues et l'activité sexuelle, sur leur participation à des programmes de santé offerts par le SCC et leur connaissance du VIH et du VHC. Un échantillon aléatoire d'hommes et toutes les femmes ont été invités à répondre au questionnaire. La participation au sondage était facultative. Par souci de confidentialité, le SCC a chargé une entreprise privée d'administrer le questionnaire et de lui remettre ensuite une base de données anonyme pour analyse. En tout, 3 370 détenus des différentes régions du Canada ont répondu au questionnaire en 2007. Le rapport traite de la connaissance qu'ont les détenus du VIH et du VHC et du lien qui existe entre la connaissance, la participation à des programmes d'éducation en matière de santé et le comportement.

Ce que nous avons constaté

La connaissance globale du VIH était supérieure à celle du VHC. En moyenne, les détenus ont donné de bonnes réponses à 80 % des questions sur le VIH, comparativement à 69 % des questions sur le VHC.

Dans le cas du VIH et du VHC, les détenus étaient bien au courant des principaux modes de transmission. Pour le VHC, toutefois, leur connaissance de la transmission par le simple contact, de la prévention et des tests de dépistage et du traitement était plus faible.

Dans le cas du VIH comme du VHC, les femmes étaient légèrement mieux informées que les hommes; les détenus non autochtones un peu mieux informés que les détenus autochtones et les participants à des programmes

d'éducation en matière de santé étaient légèrement mieux informés que les non-participants.

Dans certains cas, une meilleure connaissance était associée à un comportement plus prudent. Par exemple, les détenus conscients du risque de VIH associé à l'injection de drogues à l'aide de seringues déjà utilisées par quelqu'un d'autre étaient moins susceptibles de déclarer s'être injecté des drogues au cours des six derniers mois d'incarcération, comparativement aux détenus inconscients du risque (14 % par rapport à 22 %).

Ce que cela signifie

Pour être en mesure de prendre des décisions éclairées au sujet de leur comportement et des soins, les détenus doivent avoir une certaine connaissance de la transmission des maladies infectieuses, de leur prévention, des tests de dépistage et du traitement. Le sondage a permis de relever des déficiences précises sur le plan de la connaissance, que le SCC peut réduire grâce à ses programmes d'éducation en matière de santé. Puisque, dans certains cas, une meilleure connaissance était associée à un comportement plus prudent, les efforts de sensibilisation des détenus pourraient donner lieu à des environnements généralement plus sécuritaires pour les détenus, le personnel et, au bout du compte, la collectivité.

Pour de plus amples renseignements

Zakaria, D., Thompson J. et F. Borgatta (2009). « *La relation entre la connaissance du VIH et du VHC, l'éducation en matière de santé et les comportements à risque et ceux visant à réduire les méfaits chez les détenus sous responsabilité fédérale au Canada* », Rapport de recherche R-195, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 2010.

Pour obtenir une version du rapport complet en format PDF, veuillez nous joindre à l'adresse suivante : recherche@csc-scc.gc.ca.

Préparé par : Dianne Zakaria

Pour nous joindre

Direction de la recherche
613-996-3287
recherche@csc-scc.gc.ca

